

Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3886

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget primitif 2007 - Budget annexe des eaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2007 du budget annexe des eaux, soumis à l'approbation du Conseil, a été arrêté à 51 139 526 € TTC en dépenses et en recettes, tous mouvements et toutes sections confondus.

En raison de l'affermage de la production et de la distribution de l'eau potable, la section d'exploitation reflète, pour l'essentiel, les flux financiers entre la Communauté urbaine et les compagnies fermières.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 20,975 M€ en diminution de 2,64 % par rapport au budget primitif 2006.

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 30,164 M€ en diminution de 20,72 % par rapport au budget primitif 2006. Cette diminution porte essentiellement sur le domaine opérationnel puisque certains aménagements sont en voie d'achèvement en 2007.

L'investissement opérationnel est géré en autorisations de programme et crédits de paiement. Ainsi, pour 2007, le besoin de paiement est estimé à 17,512 M€ et les recettes sont évaluées à 4,812 M€, soit une charge nette de 12,700 M€.

Budget primitif 2007 - budget annexe des eaux - synthèse générale (en M€) - tableau n° 1

Libellé	budget primitif 2006	budget primitif 2007	évolution 2007/2006 en %
recettes réelles d'exploitation	19,477	18,662	- 4,18
recettes d'ordre d'exploitation	2,066	2,313	11,97
total recettes d'exploitation	21,543	20,975	- 2,64
dépenses réelles d'exploitation	6,029	5,926	- 1,70
dépenses d'ordre d'exploitation	15,514	15,049	- 3,00
total dépenses de fonctionnement	21,543	20,975	- 2,64
autofinancement brut	13,448	12,736	- 5,30
remboursement capital	7,093	7,436	4,83
épargne nette	6,355	5,300	- 16,60

recettes réelles d'investissement	18,486	12,294	- 33,49
recettes d'ordre d'investissement	19,560	17,870	- 8,64
total recettes d'investissement	38,046	30,164	- 20,72
dépenses réelles d'investissement	31,934	25,030	- 21,62
dépenses d'ordre d'investissement	6,112	5,134	- 16,00
total dépenses d'investissement	38,046	30,164	- 20,72
total budget primitif	59,589	51,139	- 14,18

Section d'exploitation

Le tableau n° 2 ci-dessous présente la synthèse de la section d'exploitation de ce budget pour 2007.

Budget primitif 2007 - budget annexe des eaux - section d'exploitation (en M€) - tableau n° 2

Libellé	budget primitif 2006	budget primitif 2007	évolution 2007/2006 en %
recettes réelles de fonctionnement	19,477	18,662	- 4,18
dont redevance "dette"	7,677	6,441	- 16,10
dont redevance des fermiers	10,294	10,505	2,05
dont redevance Voies navigables de France	0,348	0,350	0,72
dont remboursement taxes foncières	0,389	0,390	0,22
dont remboursement de charges des agents détachés	0,240	0,240	
dont coopération décentralisée		0,210	
total des mouvements d'ordre	2,066	2,313	11,97
amortissements des subventions d'investissement	1,668	1,691	1,40
ICNE	0,398	0,622	56,28
total recettes de fonctionnement	21,543	20,975	- 2,64
dépenses réelles de fonctionnement	6,029	5,926	- 1,70
dont frais financiers	1,660	1,543	- 7,05
dont charges de personnel	1,805	1,838	1,83
dont charges de structure	0,216	0,238	10,12
dont impôts et taxes	0,737	0,740	0,44
dont participation au fonds eau	0,250	0,250	
dont coopération décentralisée	0	0,353	
total des mouvements d'ordre	15,514	15,049	- 3,00
amortissements-provisions	9,456	8,876	- 6,13
ICNE	0,317	0,493	55,52
virement à la section d'investissement	5,741	5,680	- 1,06
total dépenses de fonctionnement	21,543	20,975	- 2,64

La section d'exploitation pour 2007 est arrêtée à 20,975 M€ en mouvements budgétaires, avec 5,926 M€ de mouvements réels en dépenses et 18,662 M€ en recettes. Cette situation est caractéristique d'un service en affermage où l'on enregistre les redevances des fermiers en recettes d'exploitation et où les principales dépenses de la Communauté délégante relèvent de l'investissement.

L'autofinancement brut diminue de 5,30 % par rapport à celui de 2006, avec un montant de 12,736 M€ Les baisses des dépenses réelles de 1,7 %, soit 0,103 M€ et des recettes réelles de 4,18 %, soit 0,815 M€ expliquent cet écart.

Les amortissements des immobilisations corporelles (matériels et bâtiments) et incorporelles (études et logiciels), pour lesquels une dotation de 8,876 M€ est constituée en dépenses de la section d'exploitation, doivent s'analyser en charge nette, pour tenir compte de l'amortissement des subventions inscrit en recettes de fonctionnement (1,691 M€).

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont de 18,662 M€ en mouvements réels, auxquels s'ajoutent 2,313 M€ de mouvements d'ordre, pour obtenir 20,975 M€ au total.

La principale recette provient des fermiers et s'élève à 16,946 M€.

Le remboursement de la dette contractée pour les biens transférés le 1er janvier 1987, s'élève à 6,441 M€. C'est le premier élément de la redevance contractuelle. Il suit le rythme d'amortissement du capital de la dette, constatée à la même date, qui est en phase d'extinction donc en diminution de 16,11 % en 2007. Le tableau n° 3 rapproche le montant encaissé au titre du premier élément et le montant de la dette effectivement supportée par la Communauté urbaine. On constate que les effets de la gestion active de la dette et les renégociations successives ont permis à la Communauté urbaine de diminuer le poids de cette dette.

Budget primitif 2007 - budget annexe des eaux - évolutions des redevances de l'affermage (en M€) - tableau n° 3

Libellé	CA 2003	CA 2004	CA 2005	BP 2006	BP 2007
remboursement de la dette (1er élément)	9,154	9,047	8,761	7,678	6,441
redevance d'exploitation (2° élément)	9,094	9,457	9,853	10,294	10,505
sous-total des versements des fermiers	18,248	18,504	18,614	17,972	16,946
évolution annuelle (en %)	0,21 %	1,40 %	0,59 %	- 3,45 %	- 5,71 %
recettes réelles d'exploitation	19,706	20,210	20,417	19,477	18,662
ratio des versements/recettes réelles	92,60 %	91,56 %	91,17 %	92,27 %	90,80 %
évolution du ratio	- 1,95 %	- 1,13 %	- 0,43 %	0,22 %	- 1,59 %
annuité de la dette à LT	7,275	7,555	6,799	8,309	8,502
remboursement de la dette/annuité	125,83 %	119,75 %	128,86 %	92,41 %	75,76 %

Le produit de la redevance d'exploitation, qui constitue le deuxième élément du contrat d'affermage, est estimé à 10,505 M€ en progression de 2,05 %, soit 0,211 M€, suivant la révision du coefficient contractuel k qui sera de 1,760692 pour le premier semestre 2007.

Le prix du mètre cube d'eau hors taxe est porté au 1er janvier 2007 de 1,2201 € à 1,2725 € pour une consommation semestrielle de 60 mètres cubes et un compteur de 15 mm de diamètre.

Les autres recettes de 1,716 M€ concernent divers remboursements et reversements, tels celui des charges sociales des personnels détachés auprès des fermiers, des taxes foncières et de la contre-valeur de la redevance versée à la société Voies navigables de France. Ce montant comprend également les subventions, à hauteur de 0,220 M€ reçues de nos partenaires et en particulier, de l'Europe dans le cadre d'un programme de coopération décentralisée à Madagascar (délibération n° 2006-3394 du 2 mai 2006).

dépenses réelles d'investissement	31,934	25,030	- 21,62
dont remboursement capital dette et d'avances	7,093	7,436	4,83
dont investissements opérationnels	24,786	17,512	- 29,35
dont dépenses imprévues	0,055	0,082	49,09
total des mouvements d'ordre	6,112	5,134	- 16,00
dont mouvements inter-sections	2,066	2,313	11,97
<i>amortissements -provisions</i>	1,668	1,691	1,40
<i>ICNE</i>	0,398	0,622	56,28
dont mouvements à l'intérieur de la section - invest. opérationnel	4,046	2,821	- 30,28
total dépenses d'investissement	38,046	30,164	- 20,72

La section d'investissement est équilibrée à la somme de 30,164 M€ En dépenses, 25,030 M€ correspondent à des mouvements réels, dont 17,51 M€ financeraient les opérations de la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) c'est-à-dire 58 % de la prévision totale.

En recettes, les écritures réelles représentent 12,294 M€ ; 4,81 M€ sont des encaissements attendus au titre des opérations de la PPI (subventions d'équipement, avances remboursables et produit de la TVA).

Les inscriptions pour ordre relatives à la gestion de la TVA affectent les prévisions de dépenses comme de recettes pour un montant de 2,82 M€. L'autofinancement, dégagé de la section de fonctionnement, s'établit à 12,73 M€. En recettes, compte tenu notamment du virement de la section d'exploitation proposé à 5,68 M€ et de la dotation aux amortissements des biens évaluée à 7,93 M€, les mouvements d'ordre inter-sections s'élèvent à 15,05 M€. En dépenses, l'annuité relative à l'étalement des subventions d'équipement reçues et la contre-passation des intérêts courus non échus en 2006 constituent une dépense d'ordre supplémentaire de 2,312 M€.

Les inscriptions opérationnelles

Au 17 octobre 2006, les autorisations de programme déjà affectées représentent 67,84 M€ en charge nette. Les paiements ont été réalisés à hauteur de 48,05 M€ en charge nette, c'est-à-dire 71 % de la prévision initiale, 88,75 M€ en dépenses et 40,703 M€ en recettes.

Le crédit de paiement, nécessaire pour 2007 est porté à 12,7 M€ en charge nette. Les inscriptions de dépenses sont évaluées à 20,332 M€. Elles comptabilisent 17,512 M€ d'investissement opérationnel et 2,820 M€ de produit de TVA à récupérer des fermiers (ligne budgétaire pour ordre).

Les recettes opérationnelles sont portées à 7,632 M€. Comme en dépenses, elles incluent 2,820 M€ d'écritures d'ordre, relatives à la TVA à récupérer sur les travaux d'investissement, soit des recettes opérationnelles nettes de 4,812 M€.

Une part importante des crédits proposée en dépenses est destinée au financement des programmes annuels des opérations globalisées : la construction de réseaux pourrait représenter un investissement de 10,76 M€ ; les actions pour la mise en sécurité de la distribution mobiliseraient 2,75 M€ pour le renouvellement des conduites en plomb, la télégestion, la pose de clapets sur les bouches de lavage.

Les opérations individualisées les plus significatives de l'exercice concerneraient la réalisation de barrières hydrauliques dans le cadre de la protection de la ressource, investissement de 3 M€ ; la restructuration de la station Saint Irénée à Lyon 5° pour 1 M€ ; et les travaux de décolmatage du lit du Vieux Rhône pour l'opération champ captant de Crépieux Chamuy, soit 2,60 M€.

Hors les inscriptions pour la régularisation des avances forfaitaires sur marchés (0,30 M€), les recettes réelles opérationnelles sont proposées pour la somme de 4,512 M€ ; elles financent 22,19 % des dépenses de la PPI, pour le même périmètre.

Le produit de la TVA, calculé à 2,820 M€, correspond aux dépenses opérationnelles réelles proposées à 17,512 M€.

Les autres recettes significatives sont attendues de l'Agence de l'eau (1,381 M€) : ainsi, au même titre que les travaux pour les barrières hydrauliques, les études et les interventions effectuées pour la sécurisation de la distribution pourraient être subventionnées à hauteur de 1,031 M€. Pour ces actions, l'Agence de l'eau consentirait également des avances remboursables inscrites pour 0,35 M€.

Les participations des tiers, pour les opérations de raccordement effectuées en cours d'année, sont prudemment estimées à 0,31 M€.

Les mouvements financiers

Le programme d'emprunt, nécessaire pour équilibrer le budget 2007, s'élèverait à 7,48 M€ compte tenu des inscriptions opérationnelles portées en charge nette à 12,7 M€ et de l'autofinancement brut de la section, soit 12,74 M€.

Le remboursement du capital de la dette serait assuré à hauteur de 6,96 M€. Il était de 6,65 M€ au budget primitif 2006. L'encours de la dette fin 2005 était de 40,21 M€. Il est envisagé à 35,04 % M€ fin 2006.

Les avances reçues de l'Agence de l'eau et du conseil général du Rhône doivent faire l'objet d'un remboursement annuel de 0,48 M€. Une provision de 0,08 M€, pour les dépenses imprévues de l'exercice, est également comptabilisée en mouvements réels.

L'amortissement des études, mobiliers, bâtiments, réseaux et matériels techniques constitue une ressource propre de 7,93 M€. L'annuité relative à l'étalement des indemnités, versées dans le cadre de la renégociation d'emprunts, est reconduite pour 0,94 M€. En dépenses, l'amortissement des subventions d'équipement reçues est prévu pour la somme de 1,69 M€.

La contre-passation des intérêts courus non échus au titre des écritures 2007 pourrait être de 0,62 M€ ; la provision nécessaire pour 2005-2006 est de 0,49 M€ ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif de l'exercice 2007 du budget annexe des eaux arrêté, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 51 139 526 €.

2° - Dit que les crédits sont exécutoires par le comptable public pour leurs montants par compte à deux chiffres ou, pour ce qui concerne la section d'exploitation, par chapitres globalisés tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 août 2002 portant sur l'harmonisation de la M 14 et de la M 49.

3° - Autorise monsieur le président à :

a) - procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus au budget des eaux

b) - signer, à cet effet, les actes nécessaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,